



Municipalité de Grand-Métis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Grand-Métis tiendra une séance extraordinaire le 9 décembre 2024 à 18h30, au bureau municipal sis au 70, chemin Kempt pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Cathy Ouellet,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Ouellet, en ma qualité de directrice générale & greffière-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 13 heures et 16 heures le 28^{ième} jour de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 28^{ième} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024

Directrice générale greffière trésorière